

FORMATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES ET TECHNIQUES DE MANUTENTION D'ÉLINGAGE

Préparation à l'autorisation de conduite
en application de l'article R4323-55/56/57 du Code du Travail
et par référence à la recommandation R484 CNAM TS.

OBJECTIFS

Etre capable de :

- s'acquitter de sa fonction de pontier en toute sécurité ;
- maîtriser le balancement des charges ;
- assurer la prise, le déplacement et la dépose précise des charges diverses ;
- réaliser l'élingage de pièces.

Après examen : délivrance selon le cas d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou d'un Avis d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

PRE REQUIS

Toutes personnes débutantes ou non, appelées à utiliser les ponts roulants soit à temps complet, soit occasionnellement (production, magasin, entretien, etc.) et présentant les aptitudes requises :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre déclaré apte physiquement par la médecine du travail

PROGRAMME TYPE catégorie 1 (Commande au sol, radiocommande)

FORMATION THEORIQUE EN SALLE :

- Les manutentions par ponts roulants
- Définition de la profession de pontier
- Description du pont roulant
- Consignes de prise et de fin de poste
- Les dispositifs de sécurité : contrôle et essais
- Consignes lors de la prise, du déplacement et de la dépose d'une charge
- Appréciation de la masse des charges transportées
- Les câbles : caractéristiques, différents types, contrôle
- Consignes générales de manœuvre
- Les élingues : caractéristiques, différents types, contrôle

FORMATION PRATIQUE :

Application pratique des règles de sécurité dans l'utilisation des ponts roulants

- Description des appareils utilisés
- Description du poste de conduite
- Essai des différents mouvements à vide et en charge
- Déplacement de charge avec mouvements combinés
- Exercices d'arrêt du balancement de la charge
- Mouvement de précision en parcours balisé
- Déplacement et positionnement de charges lourdes

VALIDATION DE LA FORMATION :

Evaluation théorique et pratique.